

LE TEMPS



Kena (Samantha Mugatsia) et Ziki (Sheila Muniyiva) vivent une histoire d'amour interdite dans «Rafiki» de Wanuri Kahiu.
© trigon-film.org

5 minutes de lecture

Cinéma

Angélique Passebosc

Publié mercredi 22 août

2018 à 12:58, modifié jeudi

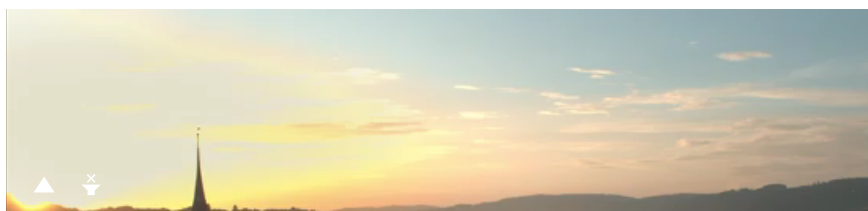
23 août 2018 à 11:35.

CINÉMA

Wanuri Kahiu, cinéaste kényane: «L'idée que quelqu'un puisse être différent dérange dans le monde entier»

Censuré au Kenya, dans son pays d'origine, le long métrage «Rafiki», qui évoque l'amour entre deux adolescentes à Nairobi, est présenté en avant-première ce jeudi à Lausanne, dans le cadre du Festival cinémas d'Afrique. Entretien avec sa réalisatrice, Wanuri Kahiu

Avant toute chose, *Rafiki* conte une histoire d'amour, celle de deux adolescentes kényanes, Kena (Samantha Mugatsia) et Ziki (Sheila Muniyiva), que tout oppose. Dans un quartier de Nairobi, le jeune couple oublie les différences, s'érige contre amis et familles et passe outre la loi. Car au Kenya, l'homosexualité est passible de 14 ans d'emprisonnement.



Pour son deuxième long métrage de fiction, la réalisatrice Wanuri Kahiu livre une œuvre colorée et joyeuse qui, au printemps dernier, faisait polémique. Ovationné à Cannes, *Rafiki* s'inscrit dans l'histoire de la compétition comme le premier film kényan jamais sélectionné dans la catégorie Un certain regard. Pourtant, l'œuvre n'a pas échappé à la censure dans son pays d'origine. L'accusant de «promouvoir le lesbianisme», le Comité kényan de classification des films (KFCB) en a interdit la diffusion au Kenya.

Entretien avec Wanuri Kahiu avant la projection du long métrage ce jeudi soir, en avant-première suisse pour l'ouverture du festival lausannois Cinémas d'Afrique.

«Rafiki» est inspiré de la nouvelle «Jambula Tree», publiée il y a dix ans par Monica Arac de Nyeko.

Comment est venue l'idée d'adapter au cinéma cette histoire? Steven Markovitz, mon producteur, cherchait à créer du cinéma africain à partir de la littérature africaine moderne. Quant à moi, je voulais absolument raconter une histoire d'amour dans mon pays, avec des personnages locaux. J'ai vraiment adoré *Jambula Tree*, et je trouvais que cette histoire faisait écho à notre désir commun.

Quels arrangements avez-vous apportés à l'histoire originale? Dans *Jambula Tree*, l'histoire se déroule en Ouganda et non pas à Nairobi. Nous avons donc dû adapter le récit par rapport à sa localisation, afin d'être au

plus près la réalité de la ville. Il a également été nécessaire d'apporter certaines modifications au récit, qui est initialement une nouvelle. Mais nous sommes tout de même restés fidèles à l'esprit du livre et en avons conservé les trois personnages principaux, Kena, Ziki et Mama Atim.

L'homosexualité est un sujet tabou au Kenya, c'est pourtant dans ce pays que vous avez voulu tourner

«Rafiki»... Lorsque Monica Arac de Nyeko a publié sa nouvelle, une grande pression planait sur la communauté LGBT en Ouganda. La politique y est assez stricte, du moins plus que dans mon pays. Je voulais de mon côté mettre en scène une histoire d'amour entre deux Kényanes afin d'offrir aux Africains une nouvelle perception d'eux. L'idée était de prouver qu'ils sont comme les autres: ils peuvent tomber amoureux, être heureux et sont tout aussi sensibles émotionnellement. Je n'avais pas pour ambition de provoquer un tel débat autour de mon projet, je voulais simplement transmettre de l'amour et de la joie à travers une histoire qui me tenait à cœur.

«Rafiki» a été censuré par le Comité kényan de classification des films (KFCB), alors que vous aviez obtenu les autorisations pour le tourner. Comment expliquez-vous cela?

Je ne trouve malheureusement aucune réponse à cette question, car c'est le même bureau qui a autorisé la réalisation et interdit la diffusion. J'ai surtout le sentiment qu'ils sont embarrassés de la tournure qu'ont prise les choses.

The Kenya Film Classification Board would like to announce that a film titled "RAFIKI" produced by Wanuri Kahiu and directed by Wanuri Kahiu has been DECLINED under the classification board and that it is not permitted to be shown in Kenya contrary to the law. Consequently, the said film should NOT be developed, exhibited or broadcast anywhere within the Republic of Kenya and anyone found in possession of it will also be in breach of the law. The Board also notes your concern that "RAFIKI" which was submitted to the Board for classification and classification on 19th April 2018, contains homosexual scenes that are contrary to the law, the culture and the moral values of the Kenyan people. Indeed, it is a regrettable fact that the majority of the cases in this film is to represent homosexuals in Kenya contrary to the Kenyan common classification guidelines and the constitution of Kenya. The decision is based on the fact that the film contains content contrary to the common classification guidelines and other aspects of the law. It should be noted that the Board had a meeting with the film director on 19th April 2018 to discuss the film and to advise on the way forward. It was agreed that the film should be reclassified to be in line with the common classification guidelines and other aspects of the law. The film was reclassified to be in line with the common classification guidelines and other aspects of the law. The film was reclassified to be in line with the common classification guidelines and other aspects of the law. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country.	The Kenya Film Classification Board would like to announce that a film titled "RAFIKI" produced by Wanuri Kahiu and directed by Wanuri Kahiu has been DECLINED under the classification board and that it is not permitted to be shown in Kenya contrary to the law. Consequently, the said film should NOT be developed, exhibited or broadcast anywhere within the Republic of Kenya and anyone found in possession of it will also be in breach of the law. The Board also notes your concern that "RAFIKI" which was submitted to the Board for classification and classification on 19th April 2018, contains homosexual scenes that are contrary to the law, the culture and the moral values of the Kenyan people. Indeed, it is a regrettable fact that the majority of the cases in this film is to represent homosexuals in Kenya contrary to the Kenyan common classification guidelines and the constitution of Kenya. The decision is based on the fact that the film contains content contrary to the common classification guidelines and other aspects of the law. It should be noted that the Board had a meeting with the film director on 19th April 2018 to discuss the film and to advise on the way forward. It was agreed that the film should be reclassified to be in line with the common classification guidelines and other aspects of the law. The film was reclassified to be in line with the common classification guidelines and other aspects of the law. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country. It is also important to note that the producers of the film, in contravention of section 7 of CAP 211, allowed the film to be shown in the country without the necessary classification. The Board has since taken steps to ensure that the film is not shown in the country and to ensure that the film is not shown in the country.
--	--


KFCB
@InfoKfcb

The @InfoKfcb has banned the film "RAFIKI" due to its homosexual theme and clear intent to promote lesbianism in Kenya contrary to the law and dominant values of the Kenyans. #KFCBbansLesbianFilm Dr. @EzekielMutua @moscakenya @PresidentKE @WilliamsRuto @wanuri @NellyMuluka

14:02 - 27 avr. 2018

13 20 personnes parlent à ce sujet

A ce propos, le KFCB vous accuse de ne pas avoir révélé la totalité des scènes et donc d'avoir modifié le script. Qu'en est-il? Nous avons pris soin d'envoyer le script tel que nous allions l'utiliser pour le tournage. Agir autrement nous aurait certainement porté préjudice. Nous voulions donc obtenir notre licence dans les règles sans provoquer ou offenser le gouvernement et sans aller à l'encontre de la loi.

Ce long métrage est une fiction, mais il pointe du doigt une certaine réalité... Bien sûr! Nous parlons d'homosexualité et d'homophobie, mais ce ne sont pas des sujets spécifiques au Kenya. L'idée que quelqu'un puisse être différent dérange parfois et ce, dans le monde entier. Le Kenya est très progressiste et beaucoup moins conservateur que d'autres pays africains, c'est pourquoi nous avons inscrit l'histoire ici, où elle prenait du sens. Nous étions conscients des difficultés rencontrées par la communauté LGBT dans notre pays et ailleurs

dans le monde. Certaines personnes ont vraiment du mal à aborder ce sujet. Nous avons donc pris soin d'en discuter avec les acteurs et actrices afin de nous assurer que tous seraient à l'aise avec ce sujet lors du tournage.

Un débat de société a-t-il été engagé? Nous avons reçu énormément de soutiens. Beaucoup de personnes ont voulu voir *Rafiki* et ont cherché à se le procurer. Nairobi est une ville dynamique, moderne et cosmopolite, je pense que les habitants sont assez matures et intelligents pour comprendre notre démarche et voir ce genre de film. Les Kényans ont d'ailleurs accès à du contenu similaire provenant de l'ouest du continent ou des Etats-Unis et incluant des personnages LGBT. Ce qui dérange, dans mon œuvre, c'est sa bonne humeur et le fait qu'il ferait, selon les autorités, l'éloge de l'homosexualité.

«Rafiki» est le premier film kényan à avoir été sélectionné au Festival de Cannes, où il a d'ailleurs été acclamé. Ce succès ne semble pourtant pas avoir atténué les tensions, n'est-ce pas? Le KFCB ne se laisse pas influencer par une manifestation étrangère, même s'il s'agit du Festival de Cannes. La censure ne concerne en réalité que la République du Kenya et n'empêche pas les autres pays de le diffuser. Je pense par contre que *Rafiki* a bénéficié d'une certaine publicité liée à cette censure.

Aviez-vous pour objectif de faire évoluer les mentalités vis-à-vis de la communauté LGBT? Mon ego aimerait que *Rafiki* puisse changer les choses, mais là n'est pas la question. Je n'avais pas d'intention politique, je n'essaie pas non plus de prouver quelque chose. Je suis une conteuse avant tout et mon film est une création qui témoigne d'une histoire d'amour de ce côté du monde. J'espérais simplement que les gens pourraient comprendre cela. Il était essentiel de montrer

que l'on peut tomber amoureux ici aussi.

Est-il possible que «Rafiki» soit malgré tout autorisé au Kenya? Je sais qu'un jour le KFCB reviendra sur sa décision, comme il l'a déjà fait pour d'autres films auparavant. C'est arrivé dans le passé, ça arrivera de nouveau, mais il ne faut pas que cela empêche les artistes de créer, au contraire! Nous devrions pouvoir nous exprimer sans nous soucier des débats et discussions autour de nos projets.

Festival cinémas d'Afrique, Lausanne, Cinémathèque suisse, Esplanade et Casino de Montbenon, du 23 au 26 août.

«Rafiki», de Wanuri Kahiu, en présence de l'actrice Samantha Mugatsia, Lausanne, Théâtre de Verdure, jeudi 23 août, 21h.

La dernière vidéo culture

[toutes les vidéos](#)



Alain Gilliéron: un artisan 2.0



